

SEMAINE DU LUNDI 18 MAI AU DIMANCHE 25 MAI 2015

Quinze millions de mineures mariées chaque année

La Presse, 5/20/2015, Cyberpresse (#réf : 6936)

Zakaria Choukrallah Agence France Presse

Longueur : Moyen; Catégorie : International

Mots-clés : Mariage d'enfants, Pauvreté, Jeunes filles

Le mariage des mineures, qui concerne 15 millions de fillettes chaque année dans le monde, est un fléau alimenté par la pauvreté, l'ignorance et la peur, contre lequel il faut accélérer la lutte, selon les participants à un colloque inédit organisé au Maroc. « Quinze millions de filles mariées chaque année dans le monde, c'est une fille sur trois dans les pays en développement mariée avant 18 ans, une sur neuf avant 15 ans », s'alarme la directrice de « Girls not brides », Lakshmi Sundaram. Parmi les pays les plus touchés, le Bangladesh, l'Inde ainsi que le Niger, où 244 000 filles sont mariées avant 18 ans, soit trois sur quatre, d'après l'UNICEF. « Les enfants qui ne vont pas à l'école, la pauvreté et l'ignorance sont les principaux facteurs », relève Moussa Sidikou, de la Coalition des organisations nigériennes des droits de l'Enfant (CONIDE). Les failles du système éducatif sont décrites en priorité, mais « la sensibilisation des communautés est un préalable », note-t-il, en marge d'une des 11 sessions thématiques organisées à Casablanca. Fin 2014, l'Assemblée générale de l'ONU a pour la première fois adopté une résolution appelant les gouvernements à interdire les mariages des enfants. L'Union africaine, de son côté, a lancé une campagne sur deux ans pour « mettre fin au mariage des enfants », pendant que plusieurs gouvernements d'Asie du Sud « ont adopté un plan d'action régional pour agir conjointement ». Mais, contrairement aux idées reçues, le phénomène n'est pas toujours l'apanage des pays en développement, notamment car de telles coutumes restent répandues dans les communautés d'immigrés. Lien : <http://www.lapresse.ca/international/201505/20/01-4871053-une-femme-sur-dix-mariee-avant-ses-18-ans.php>.

Le SPVM se garde de lister des indicateurs visibles de radicalisme

La Presse, 5/21/2015, Cyberpresse (#réf : 6938)

Vincent Larouche

Longueur : Moyen; Catégorie : Communautés culturelles

Mots-clés : Radicalisation, SPVM, Profilage racial

REVUE DE PRESSE DE LA COFAQ SUR LA FAMILLE Semaine du 18 au 25 mai

Par crainte de « dérapages », le SPVM vient de mettre sur la glace toutes ses démarches pour dresser un « portrait type » de l'apprenti djihadiste basé sur des signes apparents facilement identifiables par les patrouilleurs. M. Dagher, directeur adjoint au SPVM, qui a beaucoup étudié la question du profilage racial et qui est pressenti par plusieurs comme un candidat potentiel dans la course à la direction du Service de police, a dit s'inquiéter des conséquences sur certaines communautés culturelles si certains signes visibles en viennent à être machinalement associés au terrorisme. Le directeur adjoint a aussi insisté sur une autre distinction : la seule radicalisation qui le préoccupe en matière de sécurité publique, c'est celle qui mène à la violence. « Il faut clarifier ça. Mandela était un radical. Gandhi aussi, à sa manière », a-t-il expliqué. Il a aussi invité tous les intervenants à se soucier des conséquences de l'action policière pour les familles de jeunes radicalisés. Il a dit avoir eu vent d'une histoire « dramatique » récemment. La mère d'un jeune suspect qui s'était retrouvé dans la mire des services antiterroristes aurait été rejetée à la garderie où elle travaillait, où des parents auraient été hostiles à la présence d'une « mère de terroriste ». Elle était pourtant une honnête travailleuse qui n'avait rien à voir avec les dérives potentielles de son fils. Du côté de la GRC, la surintendante Martine Fontaine a elle aussi insisté sur l'importance de ne pas se fier à l'apparence des sujets d'enquête. « Il n'y a pas de profil, de visage, de couleur de peau, de cheveux. Ce n'est rien par rapport à l'apparence, c'est une question de comportements », a-t-elle martelé. Lien : <http://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-affaires-criminelles/affaires-criminelles/201505/21/01-4871279-le-spvm-se-garde-de-lister-des-indicateurs-visibles-de-radicalisme.php>.

La pollution sonore accable davantage les pauvres

Le Devoir, 5/21/2015, A1 (#réf : 6934)

Marco Fortier

Longueur : Moyen; Catégorie : Santé publique

Mots-clés : Pollution sonore, Pauvreté, OMS

Les gens qui ont le revenu médian le moins élevé sont les plus susceptibles de vivre près des sources de pollution sonore importantes comme les autoroutes, les industries et les voies ferrées, conclut une enquête menée par des chercheurs universitaires et par la Direction de santé publique de Montréal. Cette découverte n'est pas banale, parce que l'exposition à des niveaux sonores de plus de 55 décibels peut provoquer des problèmes de santé, prévient l'Organisation mondiale de la santé (OMS). « L'exposition au bruit représente une injustice environnementale à Montréal », conclut le rapport de huit pages, coordonné par la professeure Audrey Smargiassi, du Département de santé environnementale et de santé au travail de l'Université de Montréal. Les chercheurs ont produit une carte du bruit à Montréal en plaçant 87 détecteurs de niveau sonore dans 3147 régions réparties partout dans l'île. Sans surprise, les zones les plus exposées au bruit se trouvent le long des autoroutes, notamment la métropolitaine, la 15 et la 25. L'aéroport de Dorval, les voies ferrées (notamment à Pointe-Saint-Charles) et les industries, entre autres dans l'est de l'île, sont aussi parmi les endroits les plus

REVUE DE PRESSE DE LA COFAQ SUR LA FAMILLE Semaine du 18 au 25 mai

bruyants. Et les plus habités par les familles à faibles revenus. En attendant le coup de barre attendu dans le financement de logements abordables, les pauvres se rabattent sur les coins les moins attrayants de la ville. La DSP a révélé au cours des derniers mois que la pollution de l'air est plus élevée dans les quartiers pauvres. L'espérance de vie est plus élevée de six ans dans les quartiers riches de Montréal que dans les quartiers défavorisés, toujours selon la DSP. Et on vient de l'apprendre, les démunis sont davantage exposés au bruit ambiant. Pour lire l'article : <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/440543/les-pauvres-davantage-pollues-par-le-bruit>,

La santé financière des régimes de retraite se détériore

Le Devoir, 5/21/2015, B1 (#réf : 6935)

François Desjardins

Longueur : Moyen; Catégorie : Aînés

Mots-clés : Régimes de retraite, RRQ, Vieillessement de la population

Les rendements générés par les marchés boursiers ont été relativement bons en 2014, mais la faiblesse historique des taux d'intérêt à long terme a fait en sorte que les régimes de retraite déficitaires étaient plus nombreux qu'en 2013. Selon les données de la Régie des rentes du Québec, qui surveille notamment la santé des régimes à prestations déterminées du secteur privé, 89 % des caisses québécoises étaient déficitaires au 31 décembre 2014, contre 81 % un an plus tôt. Le bilan de 2014 s'appuie sur les informations de 216 régimes québécois, un bassin qui se situait à 693 régimes l'année précédente, mais qui a été réduit à la suite de changements méthodologiques. L'analyse de 2014 ne contient pas la situation des régimes municipaux et des universités. Ces informations officielles corroborent ce que d'autres ont évoqué à la fin de 2014 et au début de 2015. La firme actuarielle Mercer, par exemple, a indiqué le 1er avril que le premier trimestre n'a pas amélioré les choses et que la santé financière des régimes, au chapitre de leur capitalisation, est passée de 95 % à 94 % en trois mois. Elle était de 106 % à la fin de 2013. Les régimes de retraite sont aussi victimes du « risque de longévité ». Le risque de longévité s'explique par le fait que les travailleurs, de manière générale, prennent leur retraite plus rapidement qu'à une autre époque, mais vivent aussi beaucoup plus longtemps. Un comité d'experts fonctionnant sous l'égide de la Régie des rentes a lancé l'idée d'une « rente longévité » il y a deux ans, mais ce projet s'est heurté à une très forte opposition du milieu des affaires, qui estimait la mesure trop coûteuse. En gros, cette rente aurait été financée en parts égales par les travailleurs et les employeurs et aurait été versée aux travailleurs dès l'âge de 75 ans. L'objectif était d'alléger un peu la pression sur les régimes mis sur pied par les entreprises, jugés lourds lorsque les rendements ne sont pas au rendez-vous et qu'il faut alors recapitaliser. Lien : <http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/440570/la-sante-financiere-des-regimes-de-retraite-se-deteriore>.

REVUE DE PRESSE DE LA COFAQ SUR LA FAMILLE
Semaine du 18 au 25 mai

Compressions : les services de garde en milieu scolaire écopot

La Presse, 5/22/2015, Cyberpresse (#réf : 6937)

Tommy Chouinard

Longueur : Moyen; Catégorie : Services de garde

Mots-clés : Milieu scolaire, Compressions, Parents

Les services de garde en milieu scolaire écopot des compressions. Le gouvernement Couillard réduit leur financement de 9 %, 20 %, voire 43 %, selon leur taille. Les activités spéciales organisées durant les journées pédagogiques risquent de coûter plus cher aux parents. Car Québec coupe de moitié son financement pour ces 20 jours prévus au calendrier scolaire. L'ampleur de la réduction du financement des services de garde en milieu scolaire a causé la surprise à la CSDM. Celle-ci s'attendait à ce que le gouvernement baisse ses subventions d'une somme équivalant à la hausse du tarif exigé aux parents, ce qui aurait eu un effet nul sur les finances des services de garde. Le gouvernement a décidé l'automne dernier d'augmenter le tarif de 7,30 \$ à 8 \$ par jour. Or, Québec a décidé de réduire son financement encore davantage pour les services de garde fréquentés par 100 élèves et plus, ce qui est le cas dans la plupart des écoles de la CSDM. Les services de garde de plus petite taille écopot moins. Résultat : le budget global des services de garde des écoles de la CSDM, en combinant la part de l'État et celle des parents, fond de 3 millions. C'est un peu plus de 5 %. Pour les journées pédagogiques, les services de garde recevront la moitié moins d'argent de l'État. Les activités spéciales offertes lors de ces journées coûtent cher aux parents, en particulier les sorties à l'extérieur comme à la cabane à sucre. La facture risque de grimper encore. « Inévitablement, soit on réduit les activités spéciales, soit on fait payer un montant supplémentaire aux parents. Ça va être difficile d'offrir des activités de qualité », affirme Catherine Harel Bourdon. Les parents défraient déjà plus de 60 % des coûts des services de garde en milieu scolaire, le reste étant payé par l'État. Avec les nouvelles règles budgétaires et le tarif qui passe à 8 \$, leur part atteindra 66 %, 71 %, voire 78 %, selon la taille du service de garde, calcule la CSDM. Lien : <http://www.lapresse.ca/actualites/education/201505/22/01-4871588-compressions-les-services-de-garde-en-milieu-scolaire-ecopot.php>.

NOTE: Tous les articles de la revue de presse sont conservés dans leur intégralité pour consultation. Le résumé de chacun des articles tente d'exprimer le contenu et la teneur des propos. La COFAQ n'endosse pas nécessairement les articles; la sélection de ceux-ci est basée sur les sujets d'intérêts pour la famille sans tenir compte de leurs valeurs.